

Le don de cerveau s'effectue en partenariat avec le service du don de corps.

Le don de cerveau peut être exclusif ou s'étendre à des tissus d'intérêt pour la recherche médicale dans d'autres disciplines.

Informations :

Michelle Cougnon
02/764.52.40

www.uclouvain.be/don-de-corps

dondecorps@uclouvain.be

La recherche a besoin de vous !

Un quart de la population âgée souffre de maladies du cerveau, comme la maladie d'Alzheimer.

Pourtant, le cerveau est l'organe le moins compris de l'organisme.

Votre participation aux études de l'UCLouvain peut nous aider à mieux comprendre le cerveau et ses maladies

Don de corps...

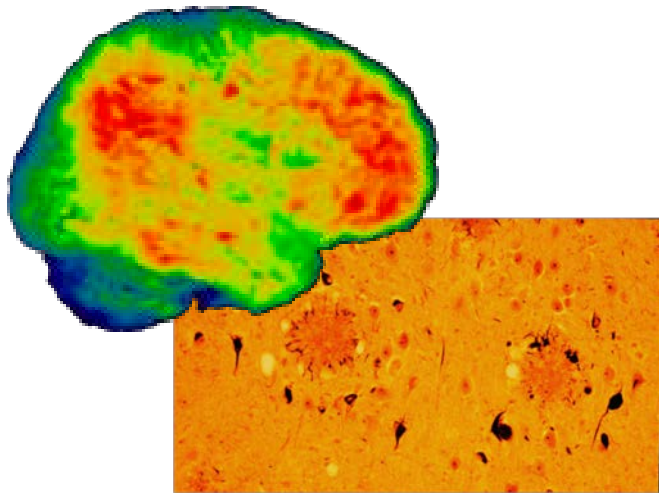


Don de cerveau

Don de cerveau

L'autopsie cérébrale permet un diagnostic de certitude de la majorité des maladies neurologiques.

Elle permet de mieux comprendre comment notre cerveau fonctionne et comment il change avec l'âge.



Prof. Bernard Hanseeuw

Quel impact ?

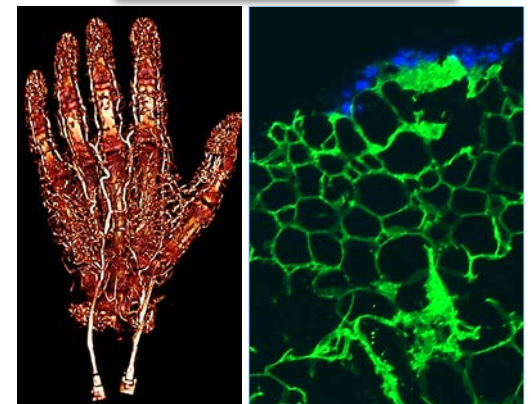
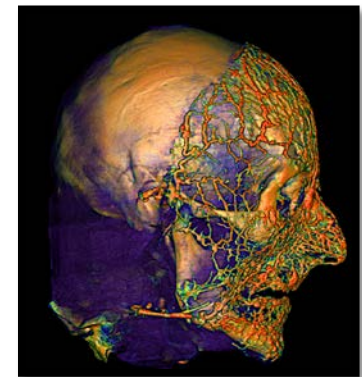
- Le prélèvement du cerveau et de tissus doit s'effectuer le plus vite possible après le décès (moins de 24h).
- Le corps est rendu à la famille dans la semaine qui suit le décès, ne retardant pas les funérailles.
- Tous les frais d'analyse sont pris en charge par l'UCLouvain.

**Nous vous remercions
pour votre intérêt et
votre générosité**

Don de corps

Le don de corps a pour but d'accroître les connaissances médicales

- soit par la recherche
- soit par l'enseignement de l'anatomie



Prof. Benoit Lengelé
Prof. Catherine Behets